Centre Communal d'Action Sociale

N° 37/2026

COMMUNE de SAINT-YORRE

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du 3 septembre 2026

Date de la convocation : 28/08/2026
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 7

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :
M. KUCHNA Joseph
Mme LABRUYERE Brigitte
Mme GASTON-REAU Gisèle
Mme BERIOUX Emmanuelle
Mme PAGÈS Sonia
M. BAUDASSÉ Joël
Mme LAURENT Dominique

Absents excusés :
M. BESSON Pascal
M. MELIN Thierry

4- MARPA : Validation du Plan bleu et du Plan de prévention maltraitance 2025-2028 (annexes 4 et 5)

Vu la réglementation applicable aux établissements et services accueillant des personnes âgées ;

Considérant la nécessité pour la MARPA de formaliser ses actions en matière de continuité et de sécurité de l'accompagnement ;

Considérant que le Plan Bleu et le Plan de prévention de la maltraitance 2025-2028 définissent les mesures, procédures et actions à mettre en œuvre afin de garantir la sécurité, la bientraitance et la qualité de l'accompagnement des résidents ;

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider ces deux documents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent de Clermont-Ferrand, 6 Cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand, dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. La saisine est également possible par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 04/09/2026,

Le Président,

Joseph KUCHNA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le secrétaire de séance,

Joël BAUDASSÉ

REÇU EN PREFECTURE
le 10/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-003-260303581-20260910-DELIB37_26-